

Nombre de Conseillers en  
exercice : **33**

Nombre de conseillers  
présents : **26**

Procurations : **4**

Nombre de conseillers  
absents : **3**

**OBJET :**  
**Décision Modificative**  
**n°2 du Budget annexe**  
**ASSAINISSEMENT**

EXTRAIT  
du  
REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL  
VILLE DE THIERS

**SEANCE DU MARDI 24 OCTOBRE 2023**

L'an deux mille vingt-trois, le mardi 24 octobre 2023 à dix-neuf heures ;  
Le Conseil Municipal de la Commune de Thiers, dûment convoqué le  
mercredi 18 octobre 2023 s'est réuni salle TOURNILHAC de la Mairie, sous  
la présidence de Stéphane RODIER, Maire ;

Etaient présents :

Stéphane RODIER, Maire ;  
Claude GOUILLON-CHENOT, Isabelle FUREGON, David DEROSSIS, Catherine  
PAPUT, Pierre CONTIE, Monique DURAND-PRADAT, Sylvain HERMAN,  
Martine MUNOZ, Sophie DELAIGUE, Vincent PETITJEAN, Pascal THIRIOUX-  
RAUCOURT, Patricia BOSTMAMBRUN, Pierre SUREDA, Pepa CAENEN,  
Thierry BARTHELEMY, Michelle MAGNOL, Christophe MANKA, Eric  
BOUCOURT, Francis ROUX, Serap ALP, Farida LAID, Bernard DUNIAT, Claire  
JOYEUX, Annie CHEVALDONNE et Philippe BARRAU Conseiller.e.s  
Municipaux ;

Avaient donné procuration :

Didier STURMA à Isabelle FUREGON,  
Michel COMBRONDE à David DEROSSIS  
Monique MORENO à Martine MUNOZ,  
Yoann BENTEJAC à Eric BOUCOURT,

Etaient absents ou excusés :

Lisa ASAR  
Bétul SIMSEK  
Hélène BOUDON

Secrétaire de séance :

Monique DURAND-PRADAT

**DECISION MODIFICATIVE N°2 DU BUDGET ANNEXE ASSAINISSEMENT**

- **Vu** le Code Général des Collectivités Territoriales ;
- **Vu** les instructions budgétaires et comptables M49 ;
- **Vu** la délibération n°47 du conseil municipal du 14 mars 2023, approuvant le budget primitif du budget annexe ASSAINISSEMENT 2023 ;
- **Vu** la délibération n°19 du conseil municipal du 27 juin 2023, approuvant le DM1 du budget annexe ASSAINISSEMENT ;
- **Considérant** les besoins aux chapitres 040 et 042, Opérations d'ordre de transfert entre section, pour réajuster les écritures d'amortissements de frais d'études non suivis de travaux dès l'année 2023, il est nécessaire de prévoir au chapitre 042 en dépenses de fonctionnement et au chapitre 040 en recettes d'investissement un montant de 6 200,00 euros sur chaque chapitres ;

Il est proposé la décision modificative suivante :

Compte budgétaire	BP + DM Dépenses	Dépenses	BP + DM Recettes	Recettes
<b>Section de fonctionnement</b>				
<i>Dépenses et recettes d'ordre de fonctionnement</i>				
<i>Chapitre 023 – Virement à la section d'investissement</i>				
D/023 – Virement à la section d'investissement		- 6 200,00 €		
<i>Sous total chapitre 023</i>	235 661,00 €	- 6 200,00 €		
<i>Chapitre 042 – Opération d'ordre de transfert entre section</i>				
D/042/6811 – Dotations aux amortissements		+ 6 200,00 €		
<i>Sous total chapitre 042</i>	450 000,00 €	+ 6 200,00 €		
<b>Total des variations des dépenses et recettes d'ordre de fonctionnement</b>		<b>0,00 €</b>		
<b>TOTAL DES VARIATIONS SECTION DE FONCTIONNEMENT</b>		<b>0,00 €</b>		
<b>Section d'investissement</b>				
<i>Dépenses et recettes d'ordre d'investissement</i>				
<i>Chapitre 021 – Virement de la section de fonctionnement</i>				
C/021 – Virement de la section de fonctionnement				- 6 200,00 €
<i>Sous total chapitre 021</i>			235 661,00 €	- 6 200,00 €
<i>Chapitre 040 – Opération d'ordre de transfert entre section</i>				
D/040/28031 – Amortissements frais d'études				+ 6 200,00 €
<i>Sous total chapitre 040</i>			450 000,00 €	+ 6 200,00 €

Total des variations des dépenses et recettes d'ordre d'investissement				0,00 €
TOTAL DES VARIATIONS SECTION D'INVESTISSEMENT				0,00 €

APRES EN AVOIR DELIBERE, LE CONSEIL MUNICIPAL A L'UNANIMITE :

- **Approuve** la décision modificative n°2 du budget annexe ASSAINISSEMENT ;
- **Autorise** le Maire à signer tout document se rapportant à la présente décision.

La secrétaire de séance,

Le Maire,

Monique DURAND-PRADAT

Stéphane RODIER

